

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 28 novembre 2023 - N° 83

Présidente de l'Assemblée nationale : Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 13 h 40.
AFFAIRES COURANTES
Déclarations de députés
M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Mario Hudon.
M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Ginette Deshaies.
M. Bouazzi (Maurice-Richard) fait une déclaration afin de souligner l'impact de la crise de l'itinérance dans la circonscription de Maurice-Richard.
Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Dolorès Lévesque.
Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
1257

Mme D'Amours (Mirabel) Mme Estelle Cloutier Rochon.	fait une déclaration afin de rendre hommage à
M. Bérubé (Matane-Matapée opérations de l'entreprise Pascan Av	dia) fait une déclaration afin de déplorer la fin des riation à l'aéroport de Mont-Joli.
Mme Dorismond (Marie-Vio 35 ^e anniversaire de la station de radio	ctorin) fait une déclaration afin de souligner le odiffusion FM 103,3.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	fait une déclaration afin de rendre hommage aux pénévoles de la circonscription de Saint-Jérôme.
M. Julien (Charlesbourg) fai de la Société d'histoire et de généalo	it une déclaration afin de souligner le 40 ^e anniversaire ogie de Charlesbourg.
Mme Proulx (Berthier) fait u Réseau des aidants naturels d'Autray	une déclaration afin de souligner le 30 ^e anniversaire du y.
Mme Prass (D'Arcy-McGee 325 ^e anniversaire de Côte-des-Neige	e) fait une déclaration afin de souligner le es.

quelque	À 13 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente es instants.	, suspend	les travaux	pour	
	Les travaux reprennent à 14 h 01.				
	Moment de recueillement				
Dépôts	s de documents				
	M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, dépos	se:			
	Le plan stratégique 2023-2027 de la Sûreté du Québec		° 1134-2023	1128)	
	Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'École na		police; ° 1135-2023	1128)	
	Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'École nationale des pompie				
	Québec.	(Dépôt n°	° 1136-2023	1128)	
	M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :				
	La réponse du gouvernement à la pétition déposé Mme Rizqy (Saint-Laurent) concernant la bonification études et la réduction de la dette des diplômés québéc	on de l'ai ois;		e aux	

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 octobre 2023 par Mme Ghazal (Mercier) concernant l'annulation de la politique SEJ-18 du Centre de services scolaire des Mille-Îles.

(Dépôt n° 1138-20231128)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 22 et 23 novembre 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 35, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 21 mars 2023 et modifiant d'autres dispositions.

(Dépôt n° 1139-20231128)

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 21 novembre 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le rapport de mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale 2015-2019 intitulé *Incursion au cœur du code d'éthique et de déontologie : de la théorie à la pratique*. Le rapport contient des observations et 9 recommandations.

(Dépôt n° 1140-20231128)

Dépôts de pétitions

Mme Rizqy (Saint-Laurent) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 33 342 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation de la hausse des frais de scolarité des étudiants provenant de l'extérieur du Québec.

(Dépôt n° 1141-20231128)

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 439 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'imposition des surprofits des grandes entreprises alimentaires.

(Dépôt n° 1142-20231128)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 159 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'imposition des surprofits des grandes entreprises alimentaires.

(Dépôt n° 1143-20231128)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, dépose :

Un tableau intitulé Contribution des partenaires au financement du transport collectif (2015-2023).

(Dépôt n° 1144-20231128)

À la demande de Mme la présidente, Mme Labrie (Sherbrooke) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal (Mercier), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à monsieur Karl Tremblay, qui s'est éteint le 15 novembre 2023;

QU'elle rappelle que Karl Tremblay a été chanteur, l'un des paroliers et membre fondateur du groupe Les Cowboys Fringants depuis 1995, groupe qui a été récipiendaire du Félix du meilleur groupe de l'année en 2003, en 2004, en 2011, en 2020, en 2021 et en 2023;

QU'elle rappelle également que Karl Tremblay et les Cowboys Fringants ont été décorés, en 2023, de la médaille d'honneur de l'Assemblée nationale:

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de Karl Tremblay à la chanson québécoise et à la reconnaissance de celle-ci à l'étranger, notamment en Europe où sa voix a contribué à faire des Cowboys Fringants un marqueur culturel québécois;

QU'elle souligne la grande affection des Québécoises et des Québécois de toutes les générations pour l'œuvre musicale de Karl Tremblay et des Cowboys Fringants ainsi que la place unique qu'elle occupe dans notre culture commune;

QU'elle souligne également son engagement envers les causes de l'écologie, de la justice sociale et de la liberté du peuple québécois;

QU'elle reconnaisse le courage et la générosité dont il a fait preuve pendant qu'il était atteint du cancer de la prostate;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches;

QU'enfin, elle observe une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata), conjointement avec Mme Ghazal (Mercier), M. Saint-Pierre-Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que le sexe d'une personne ne doit pas être un motif d'exclusion du processus démocratique.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **162** en annexe)

Pour: 103 Contre: 0 Abstention: 0

M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Saint-Pierre-Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), présente une motion concernant la création d'un directeur parlementaire du budget; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Garceau (Robert-Baldwin), Saint-Pierre-Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'importance du travail d'enquête de la journaliste Léa Carrier dans le dossier des influenceurs masculinistes;

QU'elle condamne la campagne haineuse à son égard depuis la parution de son article.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant Mutuelle Beneva.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 40,
 Loi visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 39 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 39 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

Adoption

Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, propose que le projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, proposant que le projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 22 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 29 novembre 2023, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 19 h 46, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 novembre 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata), conjointement avec Mme Ghazal (Mercier), M. Saint-Pierre-Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 162)

POUR - 103							
Abou-Khalil (<i>CAQ</i>)	Charette (CAQ)	Guilbault (<i>CAQ</i>)	Nichols (IND)				
Allaire (<i>CAQ</i>)	Chassin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)				
Arseneau (PQ)	Ciccone (<i>PLQ</i>)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)				
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Hébert (<i>CAQ</i>)	Poulet (CAQ)				
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)				
Beauchemin (IND)	Derraji (<i>PLQ</i>)	Jeannotte (<i>CAQ</i>)	Prass (PLQ)				
Bélanger (<i>CAQ</i>)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (<i>CAQ</i>)	Proulx (CAQ)				
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)				
Bélanger (<i>CAQ</i>)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)				
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laframboise (<i>CAQ</i>)	Rivest (CAQ)				
Bernard (<i>CAQ</i>)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (<i>CAQ</i>)	Rizqy (<i>PLQ</i>)				
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier	Roberge (CAQ)				
		(PLQ)					
Biron (CAQ)	Dufour (<i>PLQ</i>)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)				
Blouin (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)				
Bogemans (CAQ)	Émond (<i>CAQ</i>)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)				
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (<i>CAQ</i>)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)				
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (<i>QS</i>)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)				
Bouazzi (QS)	Fortin (<i>PLQ</i>)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (<i>PLQ</i>)				
Boulet (<i>CAQ</i>)	Fréchette (<i>CAQ</i>)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)				
Bussière (<i>CAQ</i>)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)				
Cadet (<i>PLQ</i>)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)				
Caire (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (<i>CAQ</i>)	St-Pierre Plamondon				
			(PQ)				
Carmant (<i>CAQ</i>)	Ghazal (<i>QS</i>)	Lévesque (<i>CAQ</i>)	Tardif (CAQ)				
Caron (CAQ)	Girard (<i>CAQ</i>)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)				
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (<i>PLQ</i>)	Tremblay (CAQ)				
Caron (<i>PLQ</i>)	Girard (<i>CAQ</i>)	Mallette (<i>CAQ</i>)	(Dubuc)				
(La Pinière)	(Groulx)	Martel (<i>CAQ</i>)	Tremblay (CAQ)				
Champagne Jourdain	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	(Hull)				
(CAQ)							
Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)				